Affaire Nahel : les magistrats justifient le maintien en détention du policier pour éviter, entre autres, que sa libération ne déclenche de nouvelles révoltes des quartiers populaires

11/07/2023 à 20h18



Les juges de la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Versailles justifient le maintien en détention de Florian M., en pointant le risque de nouvelles émeutes, celui d’une concertation avec le second policier présent lors du contrôle routier et enfin les menaces pesant sur l’auteur du tir, selon l’arrêt consulté par « *Libération* ».

«Un geste dont les conséquences en termes d’ordre public sont d’une importance rarement observée.» Le 6 juillet, la chambre de l’instruction de la cour d’appel de Versailles a étudié la demande de libération de Florian M., le policier qui a tué Nahel M., français d’origine maghrébine âgé de 17 ans, et confirmé son maintien en prison. A peine passé les portes de

la prison de la Santé, le 29 juin, Florian M. avait contesté son placement en détention provisoire. Selon l'arrêt de cette juridiction, consulté par *Libération,* les magistrats justifient leur décision pour éviter, entre autres, que sa libération ne déclenche de nouvelles révoltes des quartiers populaires.

[…]

Libération

En Lien :

- *« Je ne l'appelle pas le petit Nahel, je l'appelle le délinquant » : une députée Renaissance assume sa sortie controversée*